



Présidente : GRANGIER Sandrine

1447 chemin de Guirauton
64520 GUICHE
☎ : 06.81.75.21.44
sandrine.grangier@neuf.fr

Habilitation SCC : HA 0365

Adresse terrain :

92 ter avenue de Montbrun 64600 ANGLET

GPS : Lat : 43.50358, Long : -1.51190

Anglet, le 31 juillet 2023

Chers amis cynophiles,

Le Club d'Education Canine de Montbrun vous invite à participer à son concours Ring, qu'il organise les **21 & 22 octobre 2023**.

Les concurrents seront jugés par Monsieur **Jean-Claude Delpech** et les hommes assistants invités sont Messieurs **Jérôme Martinez** (Ring Club Bessieran – niveau 3), **Mikel Lasa** (Club Canin Euskal Herria – niveau 1) et **Raphael Moerlen** (Ring Club Bessieran – niveau 1).

La feuille d'engagement est à adresser, accompagnée du règlement, **avant le 30 septembre 2023**, à **Mme Sandrine Grangier – 1447 chemin de Guirauton – 64520 GUICHE**

***Le montant de l'engagement est fixé à 16 euros
Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée***

Il est rappelé que, suite à la commission de la C.U.N. lors des Etats Généraux 2011 :

- *Les concurrents doivent être présents au chien en blanc de leur échelon.*
- *Le tirage au sort se fait en leur présence.*
- *Le tirage au sort du passage des concurrents se fait juste avant le chien en blanc.*
- *Le carnet de santé devra être remis au secrétariat en même temps que le carnet de travail.*
- *Tous ces points ont un caractère obligatoire pour la bonne marche des épreuves et dans un souci d'équité.*

Dans l'attente du plaisir de vous recevoir, veuillez agréer, chers Amis Cynophiles, l'expression de nos cordiales salutations.

Pour le Comité,
Sandrine Grangier
Présidente

**CLUB de MONTBRUN
d'EDUCATION CANINE**
92 ter. Avenue de Montbrun
64600 ANGLET
N.H. HA. 0365

Club d'éducation canine de Montbrun

92ter, avenue de Montbrun 64600 ANGLET

Concours des 21 & 22 octobre 2023

C.S.A.U. Brevet Ring 1 Ring 2 Ring 3
(entourer l'option choisie)

Montant des engagements : 16 euros

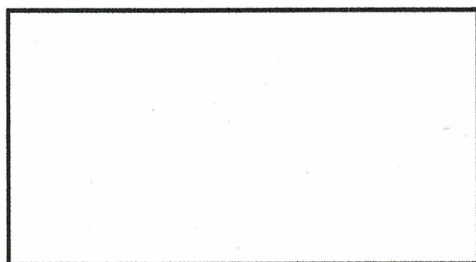
Nom du conducteur :

Adresse :

.....

N° de téléphone :

N° carnet de travail : Régionale :



Coller dans ce cadre une étiquette de licence et en joindre deux autres, sur leur support, à la feuille

Je reconnais avoir pris connaissance des règlements de la S.C.C. et m'engage à les respecter.

Je dégage toute responsabilité au club organisateur pour les accidents corporels ou matériels qui pourraient être causés par mon chien.

Signature du conducteur

Signature du Président du club

Règlement et réservation :

Engagement : x 16 € = €

Important : Certificat antirabique, carte d'identification, carnet de travail et licence 2023 sont à présenter le jour du concours.

Pour le C.S.A.U., joindre obligatoirement la photocopie du pédigrée ou du certificat de naissance et la carte d'identification. Pour les chiens non L.O.F. joindre une photocopie de la carte d'identification.

Les engagements sont à adresser au plus tard, le 30 septembre 2023, au 1447 chemin de Guirauton – 64520 GUICHE (☎ : 06.81.75.21.44) accompagnés du règlement et seront pris en considération selon leur ordre d'arrivée.